

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 119 (1993)
Heft: 22

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Construction du pénitentier cantonal à Sion

Résultats

Ce concours était organisé par le Département des travaux publics du canton du Valais, représenté par son Service cantonal des bâtiments, en collaboration avec le Service des établissements pénitentiaires du Département de Justice et Police. Sur 89 bureaux inscrits, 56 ont rendu un projet dans les délais impartis.

Jury

Président: M. B. Attinger, architecte cantonal, Sion. Membres: MM. A. Beytrison, directeur des établissements pénitentiaires, Salins; F. Boschetti, arch., Lausanne; J.-N. Deluz, juge d'instruction pénale, Sion; J.-L. Grobety, arch., Fribourg; Ch.-A. Meyer, architecte de la ville de Sion; H. Nuoffer, directeur des établissements de Bellechasse, Sugiez. Suppléants: MM. J.-M. Gilloz, adjoint du directeur des établissements pénitentiaires, Ardon; H. Imhof, arch. au Service des bâtiments, Sion; D. Rey, arch. au Service des bâtiments, Sion; P.-A. Zufferey, éducateur, Pramont. Experts: MM. C. Bregnard, arch. à l'Office des constructions fédérales, Berne; J. Zwick, Office fédéral de la Justice, Berne.

Palmarès

1^{er} prix (Fr. 20 000.-): Roland Vassaux & Joël Chervaz, Fully; collaborateurs: R. Vassaux, R. Bétrisey, L. Richard

2^{er} prix (Fr. 15 000.-): AMB, Sion, Rolf Fuchs, Max Perruchoud, Peter Krekic; collaborateurs: M. Bakker, A. Blanc, L. Voeffray

- 3^{er} prix (Fr. 14 000.-): Baechler & Gagliardi + Jean Suter, Sion et Conthey; collaborateurs: R. Savioz, A. Dayer, I. Dubuis
- 4^{er} prix (Fr. 9000.-): Olivier Galletti & Claude Anne-Marie Matter, Collombey
- 5^{er} prix (Fr. 8000.-): Z Architectes SA, Sierre, Stéphane Rudaz; collaborateurs: N. Meulemans, N. Pham, A. Widmer
- 6^{er} prix (Fr. 7000.-): Renaud Rouvinez, Sion, et Pierre-Antoine Masserey, Venthône
- 7^{er} prix (Fr. 6000.-): Ambroise Bonvin, Montana; collaborateurs: P. Aumann, A. Besse, L. Chabloz
- 8^{er} prix (Fr. 5000.-): Jean-Paul Chabbex et Georges Garanis, Monthei
- 9^{er} prix (Fr. 4000.-): Atelier 3, Christian Exquis, Luciano Gentile, Schneeberger; collaborateurs: Y. Ioannides, R. Faessler
- 10^{er} rang: Pascal Varone et Gilbert Favre, Sion; collaborateurs: S. Ville, C. Nicod, C. Quarroz, A. Blanc, P. Jeker
- Achat (Fr. 10 000.-): Jean-Luc Torrent, Savièse, et Raphaël Berclaz, Mollens; collaborateur: P. Goel

Recommandation et conclusion du jury

Arrivé au terme de son jugement et conformément à l'article 47 du règlement SIA 152, le jury recommande à l'unanimité au maître de l'ouvrage, le projet ayant obtenu le premier prix, pour la poursuite des études en vue de l'exécution. Il remercie l'ensemble des concurrents de la contribution qu'ils ont, chacun, apportée à la recherche d'une solution pour cette très importante et délicate réalisation.

La restauration du patrimoine architectural: une dimension européenne

L'Association européenne des entreprises de restauration du patrimoine architectural réunira son premier conseil d'administration le vendredi 29 octobre prochain, sous la présidence d'Hervé Quelin. Créeé en décembre 1992 à l'initiative du Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques, elle recherche actuellement, sur le plan européen, les entreprises hautement qualifiées susceptibles de participer à son action.

Cette instance, soutenue par le Conseil de l'Europe, a pour principaux objectifs de coordonner, d'étudier et de développer au niveau européen toutes les initiatives pouvant contribuer au progrès des métiers concernés par la restauration du patrimoine architectural. De nombreux thèmes seront traités, comme la formation et les techniques de restauration.

Dans un premier temps, l'association va inventorier les matériaux et les nouveaux produits utilisés ainsi que les tech-

niques modernes actuellement appliquées sur les monuments anciens, en effectuant une analyse comparative de leurs avantages et inconvénients par rapport aux techniques traditionnelles.

Elle travaille également sur des dossiers prioritaires liés à l'importance croissante des politiques européennes en faveur de la protection et de la revalorisation du patrimoine architectural, à la situation particulièrement difficile de certains métiers, aux difficultés actuelles de l'emploi. Tous ces sujets impliquent une réflexion concertée de tous les partenaires sur un plan européen pour sauvegarder les métiers spécialisés et assurer la pérennité des monuments.

Informations complémentaires: Catherine Charbonneau, tél. (1) 40 69 51 68.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Muri/BE, CFF, Transports régionaux BE/SO, Frick & Co, Zähringer SA	Centre-gare Gümligen/BE, CI	Architectes établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Berne ou originaires de ce canton	15 oct. 93 (16 juil. 93)	
Association du Centre professionnel cantonal/FR	Ecole professionnelle à Bulle/FR, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton et inscrits au Registre du canton où ils exercent, ainsi que 7 bureaux invités	18 oct. 93 (20 août 93) (19 fév. 93)	10/93 p. 18 des ann.
Communauté de travail Concours Spreeinsel, D-10178 Berlin	Conception urbaine de Spreeinsel, Berlin, CI	L'étape sélective anonyme est ouverte à l'ensemble des professionnels du monde entier autorisés à exercer dans leur pays	22 oct. 93 (dès le 23 août 93)	
Commune de Wettingen/AG	Groupe scolaire Märgelacker, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1991 ou originaires de cette commune	3 déc. 93	
Direction cantonale des bâtiments publics, Zurich	Ecole professionnelle en «Schütze», Zurich, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 dans le canton de Zurich ou originaires de ce canton	17 déc. 93	
Paroisses catholique- romaine et évangélique de Wädenswil/ZH	Centre de rencontres œcuménique, Au/Wädenswil, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans la commune de Wädenswil ou originaires de Wädenswil	17 déc. 93	
Commune de Möhlin/AG	Etablissement scolaire «Storebode», CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1992 dans les districts de Rheinfelden ou de Laufenburg ou originaires de Möhlin. Adresse: Bauverwaltung, 4313 Möhlin, tél. 061/855 33 70	20 déc. 93 (20 août 93)	
BTR Prébeton SA, Lausanne	Un garage en béton préfabriqué, est-ce de l'architecture? CI	Architectes inscrits au REG A ou B au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 et étudiants en architecture de dernière année de l'EAUG, des EPF ou des ETS	30 déc. 93 (dès le 15 oct. 93)	20/93 p. 412
Agence internationale de l'énergie et Agence néerlandaise pour l'énergie et l'environnement	Le photovoltaïque dans l'environnement construit, CI	Etudiants et professionnels en architecture, installations du bâtiment, urbanisme et domaines associés, sans restriction, à titre individuel ou en groupe	31 déc. 93 (1 ^{er} sept. 93)	19/93 pp. 389- 390
Commune de Poschiavo/GR	Nouveau bâtiment pour l'administration communale, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1991 dans le canton des Grisons ou originaires de Poschiavo résidant en Suisse ainsi que 3 architectes tessinois invités	31 janv. 94	
Commune de Bulle/FR	Aménagement d'un centre régional de sports et de loisirs à la Tioleire, CI	Architectes, aménagistes et urbanistes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1993 dans les cantons de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud ou Tessin	7 févr. 94 (dès le 13 sept. 93)	
DuPont Worldwide, ACSA-DuPont Benedictus Award, 1735 New York Avenue, Washington DC 20006 (USA)	Prix Benedictus 1994	Prix international. Catégorie professionnels: ouvert aux architectes du monde entier; catégorie étudiants: ouvert aux étudiants en cycle de fin d'études ressortissants des Etats-Unis, du Canada ou d'Europe	22 avril 94	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414
Office des constructions fédérales, Lausanne	Quartier nord de l'EPFL, concours sur invitation	Exposition partielle: Polydôme EPFL, 15-30.10, 10-18 h (sauf dimanche)		20/93 p. 412

Exposition

Office des constructions fédérales, Lausanne	Quartier nord de l'EPFL, concours sur invitation	Exposition partielle: Polydôme EPFL, 15-30.10, 10-18 h (sauf dimanche)	20/93 p. 412
---	---	---	-----------------

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.